



Volet B

MOD ODT 19,01

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Réservé
au
Moniteur
belge



24129842

Tribunal de l'arrondissement de Verviers
Division Verviers

27 AOÛT 2024

Le greffier **Grefte**



N° d'entreprise : 0418459582

Nom Centre culturel de Dison
(en entier) :

(abrégié) :

Forme légale : ASBL

Adresse complète du siège : Rue des Ecoles 2 - 4820 Dison

Objet de l'acte : Modification de l'Organe d'administration

CENTRE CULTUREL DE DISON

PV - ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 04/06/2024

Centre culturel de Dison, rue des écoles n°2 à 4820 Dison - BCE : 0418.459.582.

MODALITÉ ET PRÉSENCES :

• Assemblée générale en présentiel dans la salle dite « du Rez » de la rue des Écoles n°2 à 4820 Dison.

Personnes présentes : Priscilla CIMETTA Daniel RICHARD Manfred WEBER
Jacques DESTORDEUR Brigitte BOHN

Edmond DEBOUNY Marcel RENARD

Paul BLANJEAN Louise MASSART Jean-Claude HAMERS Michel AMEL

Frédéric MULLER (invité)

Procurations :

Michel BOUHY

(procuration Libre - donnée à Marcel RENARD) Stéphan MULLENDER

(procuration Libre - donnée à Brigitte BOHN) Claude KLENKENBERG

(procuration Libre - donnée à Michel AMEL) Véronique BONNI

(procuration Libre - donnée à Priscilla CIMETTA) Farid NAGUY

(procuration Libre - donnée à Daniel RICHARD) Eric GRAVA

(procuration Libre - donnée à Edmond DEBOUNY)

17 personnes présentes ou représentées, le quorum de 14 est atteint.

1 / APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE L'AG DU 16/11/2023 :

Le PV est approuvé.

Aucune question et/ou remarque. ...

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 04/09/2024 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B :

Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes
ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »)

.....

5 / PRÉSENTATION ET VALIDATION DES CANDIDATURES CONCERNANT LES MEMBRES EFFECTIFS ET ADHÉRENTS À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE :

Les membres adhérents désignés par l'OA ont reçu une lettre d'invitation à participer à cet AG pour venir se présenter au poste de membre effectif si, ils ou elles, le désiraient. Nous n'avons pas reçu de réponses et de remarques à ce sujet. Nous pouvons donc considérer que la disposition actuelle est validée à l'unanimité.

Quant aux membres effectifs, aucun n'exprime le désir de devenir membre adhérent.

La composition de l'Assemblée générale à la date du 04/06/2024 est donc connue et approuvée.

6 / NOMINATION PAR PROCÉDURE DE VOTE D'UN NOUVEAU ADMINISTRATEUR AU SEIN DE LA CHAMBRE PUBLIQUE :

Monsieur Michel AMEL a été désigné par l'administration communale pour remplacer Monsieur Alain DEVALTE (démission le 17/04/2023). Il s'agit donc d'une désignation de mandat public au 19/02/2024.

L'Assemblée générale prend acte. Aucunes remarques. -----

Ainsi s'achève, vers 19h40, l'Assemblée générale ordinaire du Centre culturel de Dison du 04/06/2024.

Frédéric Muller

Directeur et délégué à la gestion journalière